



Prof. Gerhart Holzinger

Président de la Cour constitutionnelle

1010 Vienne, Freyung 8
Autriche
Tél +43 (1) 531 22 1001
Fax+43 (1) 531 22 499
g.holzinger@vfgg.gv.at
www.vfgg.gv.at

Vienne, le 31 janvier 2014

Monsieur le Président,

Permettez-moi de m'adresser à vous en ma qualité de Président de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes.

La Cour constitutionnelle autrichienne organise à Vienne le XVI^e Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes et a déjà tenu en septembre 2012 la réunion préparatoire prévue à cet effet. À cette occasion, toutes les décisions relevant de l'organisation du Congrès ont été prises. Parmi celles-ci, la décision qui prévoit la participation des Cours et des institutions d'Europe et d'autres continents à titre d'observateurs (Décision n° IV).

Maintenant j'ai le très grand plaisir de vous inviter, Monsieur le Président, ainsi que la personne/les personnes qui vous accompagne/nt – selon les termes prévus dans les statuts de la Conférence – comme « observateurs » participant à ce Congrès.

Le Congrès aura lieu du 12 au 14 mai 2014 au Centre des Congrès de la Hofburg de Vienne (<http://www.hofburg.com/>).

Les membres de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes – soit plus de 40 Cours constitutionnelles et autres institutions analogues

– ont adopté comme thème du Congrès « La coopération entre les Cours constitutionnelles en Europe – Situation actuelle et perspectives » (cf. la Décision n° III du 10 septembre 2012). Nous espérons que cet événement suscite votre intérêt.

Nous remercions les Cours membres pour avoir déjà rédigé leurs rapports nationaux consacrés à ce sujet. Ces rapports ainsi que leurs synthèses peuvent être consultés sur le *site web* permanent de la CCCE (<http://www.confcoconsteu.org/>) ainsi que sur le *sous-site* de notre Cour (<http://www.vfgh.gv.at/cms/vfgh-kongress/fr/xvi-kongress-2014/landesberichte.html>).

Sur la base de ces documents, le rapporteur général du Congrès, le professeur Grabenwarter, présentera son rapport pendant la séance qui suivra l'ouverture solennelle du Congrès le 12 mai à 11h00.

Pendant les quatre séances subséquentes, différents sous-thèmes seront traités qui sont mentionnés plus en détail dans la pièce jointe intitulée « Déroulement provisoire du programme ». Des discours d'impulsion seront prononcés et – comme nous le souhaitons tous – des discussions animées s'en suivront.

En dehors des langues officielles du Congrès (traduction simultanée en français, anglais, allemand et russe), l'interprétation sera également assurée en italien et espagnol (art. 12 al. 2 du Règlement intérieur de la Conférence).

Par ailleurs, nous nous faisons un plaisir tout particulier de vous inviter (ainsi que les personnes qui vous accompagnent) au programme cadre que nous organiserons. Pour le dimanche soir (11 mai 2014 à 19h00) nous avons prévu un dîner de bienvenue à l'Orangerie du château de Schönbrunn. Le lundi soir (12 mai 2014 à 20h00) nous sommes invités par la Ville de Vienne dans la Cour des arcades de l'Hôtel de ville. Pour la soirée du mardi (13 mai 2014, 19h00), nous vous invitons à un concert dans le *Musikverein* de Vienne ; par la suite, le grand Opéra de Vienne nous ouvre ses portes pour la réception de clôture du Congrès. L'excursion du 14 mai 2014 prendra toute la journée et nous conduira au

Burgenland. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le projet de programme ci-joint.

Il va sans dire que pendant le Congrès tous les transferts seront assurés (service de navette par bus et minibus).

Nous vous prions, Monsieur le Président, ainsi que la/les personne/s qui vous accompagne/nt, de bien vouloir vous inscrire au Congrès et de remplir **avant le 22 février 2014** le formulaire d'inscription en ligne (<https://secure.austropa-interconvention.at/ei/getdemo.ei?id=769&s=1100JVMW5>).

Ce formulaire en ligne vous offre la possibilité de réserver directement une chambre d'hôtel et de nous informer en même temps sur les dates de votre voyage et les éléments du programme auxquels vous souhaitez participer. Pour votre séjour agréable à Vienne, nous avons choisi l'*Hôtel Intercontinental am Stadtpark* qui dispose d'un nombre suffisant de chambres pour accueillir tous les participants au Congrès ; par ailleurs, il est situé dans le centre ville et donc tout près de tous les lieux du Congrès.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma plus haute considération.

P.J. :

Décisions n^{os} I à VIII

(Cercle des Présidents du 10/09/2012 à Vienne)

Déroulement provisoire du programme

Conception thématique

Projet de programme

ainsi que

Brochure célébrant les 40 ans de la CCCE

Court-métrage, XVI^e Congrès à Vienne